

Commune d'Aiseau-Presles

Egouttage de la rue de Tergnée à Aiseau

RAPPORT de l'O.A.A.

OBJET : Proposition de modification du zonage du PASH (de ZAA → ZAC)

Dans le cadre du projet de construction du centre données Google sis sur les terrains du P.A.E. de l'Ecopôle à Farciennes, la commune d'Aiseau a obtenu un financement pour la création d'un cheminement doux à la rue de Tergnée, axe reliant le site Google avec la gare de Tergnée.

Dans ce contexte, la commune d'Aiseau-Presles envisage de proposer au SPW dans le cadre de son PIC 25-27 un dossier d'amélioration de voirie de cette rue intégrant le cheminement doux.

Cette voirie est pour l'instant reprise au PASH partiellement en assainissement collectif (bas de la rue) et partiellement en assainissement autonome (haut de rue).

La commune se plaint d'ailleurs de déversement d'eaux usées d'habitations situées sur le haut de la rue et souhaiterait à l'avenir, pouvoir poser un égouttage financé par la SPGE.

A ce titre, une modification du PASH de ZAA->ZAC pour cette partie de rue serait indispensable.

Nous nous situons au sein de la masse d'eau SA27R. Son état physico-chimique est médiocre.

On dénombre pour l'instant un nombre d'EH suivant Géoloc:

- dans la partie basse « collective » : 21,5 EH
- dans la partie haute « autonome » : 21 EH

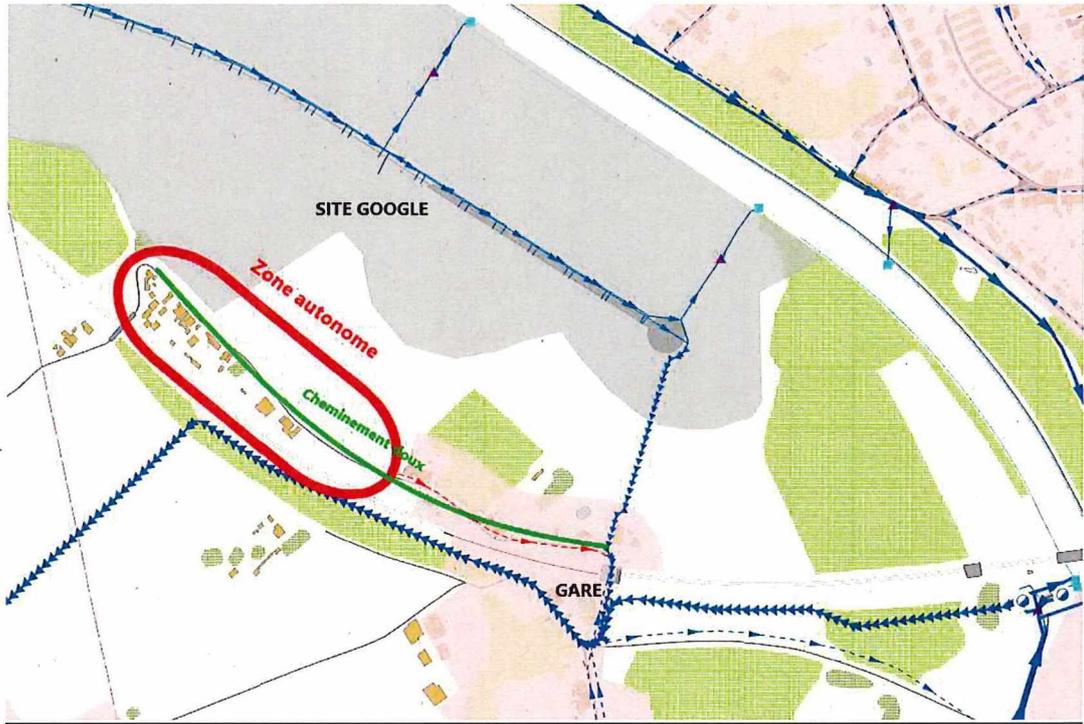
soit 42,5 EH au total.

La proposition préconisée par l'OAA consiste à étendre la zone collective jusqu'au-dessus de la rue permettant ainsi d'envisager un égouttage sur la totalité de la voirie rénovée.

Le budget des travaux à charge de la SPGE (pour la partie autonome) est estimé à 400.000 € (+/- 400 m d'égouttage) soit +/- 19.000 €/EH.

Le budget global à charge de la SPGE pour l'ensemble de la rue (parties autonome + collective) est estimé à 900.000 € soit +/- 21.000 €/EH

Ces différents ratios ne tiennent pas compte d'un futur bâti difficile à estimer vu la présence d'un côté de la ligne de chemin de fer Charleroi-Namur et de l'autre de terrains situés en contre-bas de la voirie.



Extrait PASH

Fait à Charleroi, le 18 juin 2024,

Samonati Michel

Relais OAA